

Informations succinctes pour la population

Mes informations de santé. Au bon endroit au bon moment.



DEP
dossier électronique
du patient

- 1. Qu'est-ce que le DEP?**
- 2. Vos documents toujours à portée de main**
- 3. Partagez vos documents**
- 4. Votre DEP est-il sûr?**
- 5. Restez informé-e**



1.

Qu'est-ce que le DEP?

Le dossier électronique du patient (DEP) est un ensemble personnalisé de documents concernant votre santé.

Il peut s'agir de radiographies, de votre carnet de vaccination, de l'ordonnance pour la pharmacie ou du rapport de sortie d'hôpital après votre dernière opération.

Les professionnels de la santé enregistrent ces documents dans votre DEP. Vous pouvez vous aussi ajouter au DEP vos propres informations comme votre ordonnance pour les lunettes, vos dispositions en tant que patient-e ou votre pression artérielle.

Toutes les informations, données et documents médicaux vous appartiennent - le DEP vous appartient.

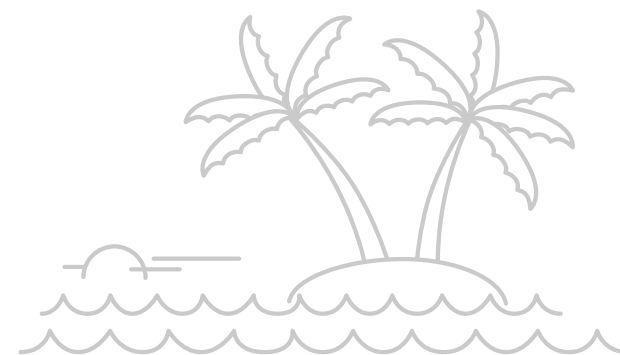
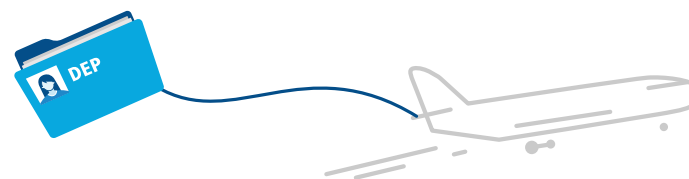
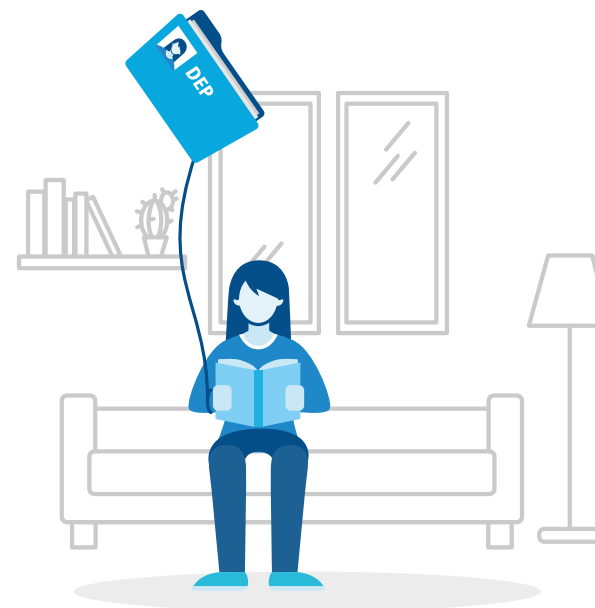


2. Vos documents toujours à portée de main

Grâce au DEP, vous avez toujours vos principales informations de santé à portée de main : sur votre ordinateur, sur votre smartphone - à la maison, en route ou à l'étranger.

Si vous perdez votre smartphone, vos documents ne sont pas perdus. Car ils sont sauvegardés non pas sur votre appareil, mais en lieu sûr auprès de votre fournisseur de DEP.

Vous n'avez aucune obligation de posséder un DEP. Le DEP est facultatif.



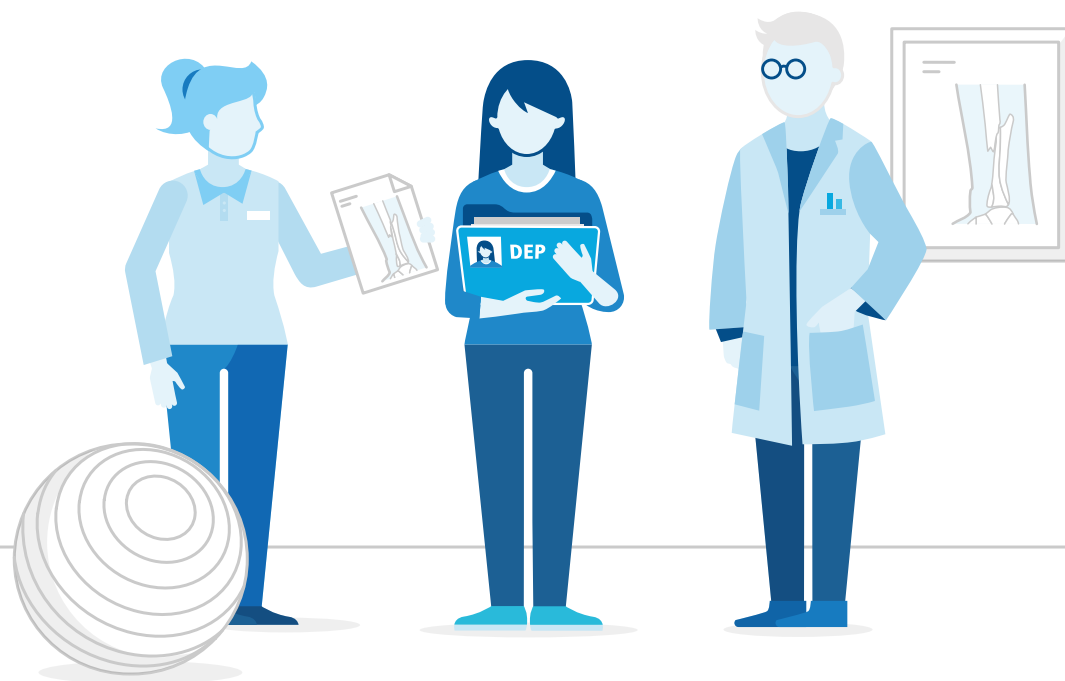
3.

Partagez vos documents

Vous seul-e pouvez décider quel professionnel de la santé peut lire quel document.

Avec le DEP, vous gardez une vue d'ensemble de vos documents et pouvez mettre vos données de santé actualisées à la disposition d'autres professionnels.

Vous ne voulez pas utiliser votre DEP vous-même? Vous pouvez aussi confier cette tâche à une personne de confiance. Il peut s'agir d'une amie, d'un membre de votre famille ou d'un professionnel de la santé, comme votre médecin de famille.



4.

Votre DEP est-il sûr?

Qui enregistre des documents dans votre DEP ou qui les regarde - tout est automatiquement consigné dans votre DEP. Vous savez ainsi toujours ce qu'il advient de vos documents qui se trouvent dans le dossier.

La loi fédérale sur le dossier électronique du patient (LDEP) prescrit comment le DEP doit être organisé et sécurisé du point de vue technique.

Tout fournisseur de DEP est scrupuleusement examiné, certifié et contrôlé. Cela permet d'assurer que les documents que contient votre DEP sont protégés.

Les fournisseurs de DEP certifiés détiennent le label officiel de sécurité:



5. Restez informé-e

Le DEP sera disponible au printemps 2020
dans toutes les régions de la Suisse.

Vous désirez rester informé-e?
Alors commandez notre newsletter sur:

www.dossierpatient.ch

ehealthsuisse

Kompetenz- und Koordinationsstelle
von Bund und Kantonen

Centre de compétences et de coordination
de la Confédération et des cantons

Centro di competenza e di coordinamento
di Confederazione e Cantoni



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



GDK Schweizerische Konferenz der kantonalen Gesundheitsdirektorinnen und -direktoren
CDS Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé
CDS Conferenza Svizzera delle direttrici e dei direttori cantonali della sanità